

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

0064

N° _____ /AP/MINFOF/SG/DF/SDFC/RFC

Yaoundé, le 10 JUIN 2009

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration chargée des Forêts procédera au classement au profit de la Commune de Batouri, d'une zone de forêt de 14 326 hectares, située dans le Département de la Kadey, Arrondissement de Batouri, Région de l'Est et délimitée ainsi qu'il suit :

DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE

Le point A (UTM 033 N 446 758 m ; 471 114 m) dit de base de cette forêt est situé sur le cours d'eau de la rivière Béliadjombo.

Cette forêt est limitée ainsi qu'il suit :

Au Sud :

Du point A, suivre la droite de gisement-262 degrés sur une distance de 2,188 km pour atteindre le point B (444 600 ; 470 800).

Du point B, suivre la droite de gisement 205 degrés sur une distance de 1,73 km pour atteindre le point C (443 860 ; 469 257) situé sur le cours d'eau Mbonda.

Du point C, suivre la droite de gisement 276 degrés sur une distance de 1,50 km pour atteindre le point D (442 400 ; 469 400)

Du point D, suivre la droite de gisement 222,5 degrés sur une distance de 0,84 km pour atteindre le point E (441 850 ; 468 800).

A l'Ouest :

Du point **E**, suivre la droite de gisement 345 degrés sur une distance de 0,86 km pour atteindre le point **F** (441 600 ; 469 600), situé à la confluence de la Kadey avec un affluent non dénommé.

Du point **F**, suivre en amont la Kadey sur une distance de 3,30 km pour atteindre le point **G** (439 434 ; 473 110), situé à sa confluence avec un affluent non dénommé.

Du point **G**, suivre la droite de gisement 43 degrés sur une distance de 2,80 km pour atteindre le point **H** (441300 ; 475 130), situé à la confluence de deux cours d'eau non dénommés.

Du point **H**, suivre la droite de gisement 337,5 degrés sur une distance de 2,21 km pour atteindre le point **I** (440 427 ; 477 152), situé à la confluence de deux cours d'eau non dénommés.

Du point **I**, suivre la droite de gisement 293 degrés sur une distance de 2,14 km pour atteindre le point **J** (438 500 ; 478 040), situé à la confluence de la rivière Bolézo avec un affluent non dénommé.

Du point **J**, suivre en aval Bolézo sur une distance de 0,82 km pour atteindre le point **K** (437 780 ; 478 380), situé sur un cours d'eau non dénommé.

Du point **K**, suivre la droite de gisement 303,5 degrés sur une distance de 1,82 km pour atteindre le point **L** (436 257 ; 479 359), situé à la confluence de la rivière Ndoumbé avec un affluent non dénommé.

Du point **L**, suivre en amont Ndoumbé sur une distance de 5,12 km pour atteindre le point **M** (435 817 ; 483 895), situé à sa confluence avec un affluent non dénommé.

Du point **M**, suivre la droite de gisement 40,5 degrés sur une distance de 1,62 km pour atteindre le point **N** (436 903 ; 485 113), situé à la source d'un cours d'eau non dénommé.

Du point **N**, suivre en aval le cours d'eau non dénommé sur une distance de 1,76 km pour atteindre le point **O**, situé à sa confluence avec la rivière Banékolo.

Du point **O**, suivre la droite de gisement 11 degrés sur une distance de 1,82 km pour atteindre le point **P** (437 000 ; 488 558), situé à la source d'un cours d'eau non dénommé.

Du point **P**, suivre la droite de gisement 35,5 degrés sur une distance de 0,68 km pour atteindre le point **Q** (437 385 ; 489 084), situé sur un affluent non dénommé de Mbil.

Au Nord :

Du point **Q**, suivre en amont l'affluent non dénommé sur une distance de 1,60 km pour atteindre le point **R** (438 558 ; 488 130), situé à sa source.

Du point **R**, suivre la droite de gisement 74 degrés sur une distance de 0,89 km pour atteindre le point **S** (439 414 ; 488 378), situé à la confluence de la rivière Mbonda avec un affluent non dénommé.

Du point **S**, suivre la droite de gisement 96 degrés sur une distance de 1,41 km pour atteindre le point **T** (440 825 ; 488 244), situé à la source de la rivière Gwokelé.

Du point **T**, suivre la droite de gisement 150,5 degrés sur une distance de 0,79 km pour atteindre le point **U** (441 194 ; 487 599), situé à la source d'un cours d'eau non dénommé.

L'Est :

Du point **U**, suivre en aval le cours d'eau non dénommé jusqu'à son effluent Soyé, puis suivre Soyé en aval sur une distance de 11,02 km pour atteindre le point **V** (447 986 ; 476 641), situé à sa confluence avec un affluent non dénommé.

Du point **V**, suivre la droite de gisement 192,5 degrés sur une distance de 5,66 km pour atteindre le point **A** dit de base de cette zone de forêt.

La zone de forêt ainsi décrite et évaluée au logiciel ArcView 3.2 couvre une superficie de quatorze mille trois cent vingt six hectares (14 326 ha).

La carte de la portion de forêt à classer est tenue à la disposition du public à la Direction des Forêts à Yaoundé, à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est à Bertoua, à la Délégation Départementale des Forêts et de la Faune de la Kadey à Batouri, à la Préfecture de Batouri, à la Sous-préfecture de Batouri.

Les éventuelles oppositions et réclamations relatives à ce projet de classement sont reçues à la Préfecture au cours de 30 (trente jours) pour compter de la date d'affichage du présent avis au public dans le Chef lieu du Département de la Kadey./-

AMPLIATIONS :

- MINFOF/DF
- GOUVERNEUR/EST
- DRFF/EST
- PREFET/KADEY
- SOUS-PREFECTURE/BATOURI
- MAIRE/BATOURI



NGOLLE NGOLLE EIVIS

425000 430000 435000 440000 445000 450000 455000

500000
495000
490000
485000
480000
475000
470000
465000
460000

500000
495000
490000
485000
480000
475000
470000
465000
460000



425000 430000 435000 440000 445000 450000 455000